

## Fiche Action n° 6

### « Améliorer l'articulation entre les structures de soins de suite et de réadaptation (SSR) spécialisées dans la prise en charge du polyhandicap et les services et établissements médico-sociaux accompagnant les personnes polyhandicapées »

*Le parcours de vie de la personne polyhandicapée, depuis dès leur plus jeune âge et jusqu'à l'âge avancé, est caractérisé par une intrication entre, d'une part, des problématiques de santé très prégnantes (voir fiche-action 5) et, d'autre part, un lien d'interdépendance avec l'entourage lié la restriction extrême de leur autonomie dans la réalisation des actes de la vie courante.*

*Ce parcours de vie repose donc sur une articulation indispensable entre l'éducatif et le soin, le secteur sanitaire et le secteur médico-social qu'il s'agit de renforcer.*

*Dans le cadre de la prise en charge sanitaire, les structures de soins de suite et de réadaptation (SSR) peuvent accompagner des enfants et adultes polyhandicapés, répondant ainsi à diverses situations. Certaines de ces structures occupent une place spécifique du fait de l'expertise qu'elles ont développée sur ces prises en charge, pouvant inclure des prises en charge au long cours pour des personnes polyhandicapées présentant un risque vital majeur. Il convient de prendre en compte ces problématiques dans le cadre des travaux menés au niveau national sur les SSR.*

#### **Objectifs de la mesure**

- 1/ Renforcer l'articulation entre les structures de SSR spécialisés et les établissements et services médico-sociaux accompagnant les personnes polyhandicapées.
- 2/ Garantir une lisibilité de l'organisation territoriale sur le recours aux structures de SSR des personnes polyhandicapées à domicile et en établissement médico-social.
- 3/ Mieux connaître le rôle assuré par les structures sanitaires expertes et dédiées au polyhandicap au sein des structures de prise en charge et d'accompagnement des personnes polyhandicapées.

#### **Description de la mesure**

**Action 1 :** Mener en lien avec les travaux sur le SSR, une étude sur les caractéristiques des structures sanitaires accueillant au long cours les personnes en situation de polyhandicap aggravé (prises en charges, lien avec le secteur médico-social) afin de déterminer leur place dans les parcours de soins et de vie des patients.

**Action 2 :** Pour permettre une gestion informatisée des transferts et admissions entre SSR et établissements et services médico-sociaux prenant en charge les personnes polyhandicapées, étudier l'extension du déploiement des logiciels d'orientation patient aux établissements et services médico-sociaux.

**Action 3 :** Identifier les coopérations et les transferts du secteur médico-social vers le SSR et réciproquement, identifier éventuellement les besoins et les lacunes à partir notamment de la fonction « observatoire » des outils d'orientation des personnes.

#### **Opérateurs**

Pilote : Ministères des affaires sociales et de la santé (Direction générale de l'offre de soins)

Partenaires : DGCS, CNSA, Structures porteuses des logiciels d'orientation des SSR, structures sanitaires dédiées au polyhandicap, ATIH

### **Financement**

Chiffrage est en cours

### **Calendrier**

Action 1 : 2018-2019

Action 2 : à partir de 2017

Action 3 : à partir de 2017

### **Éléments de suivi (indicateurs de process)**

Définition d'extension des outils d'orientation patients aux ESMS  
Intégration des liens SSR et ESMS dans le schéma régional de santé  
Réalisation de l'étude sur les structures sanitaires SSR spécialisées

### **Éléments de résultat (indicateurs de résultats)**

Extension des outils d'orientation aux ESMS

Identification des transferts entre les EMS et les structures de SSR